



RAPPORT  
SUR LES  
ÉPREUVES ÉCRITES  
CONCOURS  
2020

Observations des correcteurs

Ponts ParisTech, ISAE-SUPAERO, ENSTA Paris, TELECOM Paris, MINES Paris,  
MINES Saint Étienne, MINES Nancy, IMT Atlantique, ENSAE Paris, CHIMIE ParisTech - PSL

Ce rapport est la propriété du GIP CCMP. Il est publié sur le site selon les termes de la licence :

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de Modification 3.0 France.](#)



## 8 Langues Vivantes

### 8.1 Anglais

#### 8.1.1 Modalités de l'épreuve

Le format de l'épreuve reste inchangé par rapport aux années antérieures, permettant aux candidats de bénéficier de l'expérience de leurs prédécesseurs par une lecture attentive des rapports de jury des sessions précédentes, lecture essentielle pour tout préparatoire. L'épreuve se compose donc de trois exercices à réaliser en 1h30, sans que soit prescrite une quelconque durée de composition pour chacun des exercices. Les questions appellent à différentes compétences attendues des futurs ingénieurs :

1. Le thème (sur 8 points). Cet exercice de traduction (d'un texte littéraire ou journalistique) évalue la capacité des candidats à bien comprendre le texte-source en français pour ensuite produire un texte-cible en anglais. Le jury peut ainsi évaluer les connaissances lexicales, syntaxiques et grammaticales des candidats dans la langue-cible.
2. La question de compréhension (sur 4 points). À partir de la lecture d'un texte journalistique portant sur un sujet d'actualité de l'année universitaire en cours, les candidats doivent répondre à une question de compréhension portant sur un aspect du texte. En s'efforçant de limiter leur propos à 80 mots (avec une tolérance de plus ou moins 10%), les candidats doivent non seulement opérer une sélection des informations les plus pertinentes pour répondre à la question, mais également les reformuler dans un anglais correct. C'est ainsi que les correcteurs peuvent s'assurer de la bonne compréhension des éléments textuels repérés.
3. La question d'expression personnelle ou « *essay* » (sur 8 points). Pour cette dernière question, le texte proposé n'est qu'un prétexte à une réflexion plus large sur les enjeux qu'il fait valoir. Il ne s'agit plus à ce stade de revenir au contenu informationnel du texte, mais bien de mener une réflexion personnelle, un tant soit peu organisée, argumentée et reposant sur des exemples choisis judicieusement, le tout dans le cadre du sujet d'« *essay* » proposé. Il va sans dire que le sujet doit être soigneusement analysé pour éviter les scories. L'« *essay* » doit comporter 180 mots (avec une tolérance de plus ou moins 10%) et peut donc s'ouvrir sur une phrase de contextualisation mettant au jour l'actualité de la question, suivie d'une courte problématisation (mais sans aller jusqu'à annoncer un plan). Ces étapes préalables ont pour but de poser le cadre d'un propos argumenté, d'une démonstration dynamique et toujours étayée par des exemples personnels et approfondis. La reprise de l'argumentaire du texte n'est pas souhaitable.

#### 8.1.2 Remarques générales

Cette année, le jury a bien pris la mesure de l'angoisse qu'ont pu susciter les conditions particulières d'un concours ayant eu lieu après une période relativement anxiogène et dans un contexte particulier où seules les épreuves écrites étaient prises en compte pour l'admission. Pourtant, les candidats semblaient pour la plupart avoir poursuivi une préparation très sérieuse, avec une meilleure gestion de leur temps de composition (même si certains ont manifestement manqué de temps, au point de sacrifier l'un des trois exercices). Le thème, notamment, a été plutôt mieux réussi cette année. En revanche, les correcteurs s'accordent tous à souligner les défaillances formelles de la plupart des copies. À titre d'illustration, les textes sans ratures deviennent désormais l'exception plutôt que la norme. Malgré les préconisations du rapport de jury 2018 et 2019, les nombreuses copies sont encore rédigées à l'encre bleu pâle et/ou dans une écriture laborieuse à déchiffrer voire complètement illisible, le tout agrémenté de nombreuses ratures et taches. C'est inacceptable. Le jury insiste sur le fait qu'une présentation claire et lisible est loin d'être superflue : de nombreuses copies ont été lourdement pénalisées lorsque par exemple l'enchaînement des idées devenait difficile à percevoir du fait de toutes les ratures qui

émaillaient le devoir, ou encore lorsque les « o » ressemblaient trop à des « a » ou des « e » dans des verbes comme *come / came* ou *knew / know*... Heureusement, certaines copies, excellentes et bien présentées, ont été un plaisir pour l'œil et pour l'esprit.

### 8.1.3 Thème

Le texte à traduire cette année était un extrait du roman policier de l'écrivain suisse Joël Dicker intitulé *La Vérité sur l'affaire Harry Quebert*. Si le lexique, relativement courant, était tout à fait accessible, la présence d'un dialogue au cœur de l'extrait narratif a pu révéler des lacunes dans l'usage des temps, des aspects et des conventions typographiques et syntaxiques propres au dialogue. Les correcteurs tiennent donc à souligner les efforts fournis par les candidats sur l'acquisition du vocabulaire, ou, faute de mieux, leur capacité à éviter les lacunes avec une certaine élégance. L'aptitude des étudiants à visualiser la scène leur a par exemple permis de proposer des alternatives intéressantes à la traduction de « sa femme fit irruption » : là on l'on aurait pu attendre « *his wife burst into the office* », le jury n'a pas hésité à accepter des propositions telles que « *his wife suddenly came into the office* », où le passage par l'adverbe a permis de contourner habilement la difficulté. La bonne maîtrise des temps et aspects a même permis aux meilleures copies de prendre des risques en proposant des formes idiomatiques tout à fait opportunes, telles que « *No sooner had Jay hung up the phone than he picked it up again* » (pour « Immédiatement après avoir reposé le combiné, Jay le reprit en main... »).

Du fait que la qualité des copies était cette année plus homogène que lors des sessions précédentes, les erreurs grammaticales et syntaxiques ont été d'autant plus préjudiciables pour les candidats. Les points suivants mériteraient notamment d'être repris :

- le génitif (*\*his sister birthday*) ;
- les propriétés morphosyntaxiques des adjectifs, invariables en anglais, et des adverbes ;
- le choix entre l'article zéro et *the* ;
- l'aspect HAVE +EN ; l'alternance prétérit / pluperfect (pour marquer l'antériorité) ;
- les verbes irréguliers : *think* (devenant *\*thank, \*thunk, \*though, \*thought*), *tell, come* ou encore *say* ;
- la syntaxe des énoncés négatifs ou interrogatifs : de nombreuses erreurs, d'étourderie sans doute, ont donné lieu à des énoncés comme *\*what did he told you exactly ?* ou *\*he didn't finished*, y compris dans les meilleures copies.

Par ailleurs, la ponctuation s'est avérée redoutable pour bien des candidats. Des virgules intempestives peuvent ainsi apparaître (comme dans « *Immediately, after he put down the phone...* ») et certains candidats se dispensent d'indiquer le point d'interrogation dans les interrogatives directes. Dans 80% des cas, les conventions propres au dialogue dans un texte en anglais sont méconnues. Rappelons que les guillemets s'ouvrent et se ferment à chaque fois que la partie dialoguée reprend ou s'interrompt et surtout qu'il faut revenir à la ligne à chaque changement de locuteur. Lorsque les répliques s'enchaînent sur la même ligne en faisant fi de ces conventions, le lecteur se perd et les omissions de segments du texte-source commencent à apparaître... Enfin, trop nombreux ont été les candidats qui se sont cru autorisés à réécrire des parties voire la totalité du texte. Certains ont été jusqu'à ajouter systématiquement des verbes introducteurs dans le dialogue (absents du texte-source) tels que *\*answered Jay Caleb ou Stern said*. Le thème invite certes à restituer le sens du texte original, mais il ne faut pas pour autant sacrifier sa morphologie, sa composition et les choix énonciatifs de l'auteur. Le registre de langue ne doit pas non plus être altéré par des termes comme « *figured* » (pour « *think* ») ou « *cops* » (pour « *police* ») qui n'ont pas leur place dans une prose d'un registre plutôt courant. Un entraînement répété à l'exercice de traduction et la rédaction de textes en anglais pourrait permettre aux futurs candidats, au cours de leur préparation, de dresser une liste personnalisée des erreurs linguistiques qu'ils commettent électivement. Cette liste serait un outil précieux car elle favoriserait une relecture bien plus efficace et ciblée le jour du concours.

#### 8.1.4 Question de compréhension

La question de compréhension portait cette année sur un article extrait de l'hebdomadaire britannique *The Economist* sur le thème des cigarettes électroniques et de leurs méfaits. Il était demandé aux candidats de s'interroger plus particulièrement sur l'approche la plus favorable que les gouvernements devraient adopter pour répondre au problème du vapotage, en prenant soin de restituer le point de vue de l'article tout en le reformulant (la consigne est on ne peut plus explicite à ce sujet). Le jury note cette année que la question a été dans l'ensemble bien comprise, et que les éléments de réponse ont été relativement bien repérés. La compréhension écrite n'est donc pas en cause pour de nombreuses copies. Les candidats doivent en revanche se souvenir des exigences méthodologiques (et de bon sens !) : en un nombre de mots si limité, il n'est pas souhaitable de proposer d'introduction ni de conclusion. De plus, pour cette question, il s'agit de faire valoir le point de vue du journaliste (« *according to the journalist* ») et non pas celui du candidat : c'est en effet la capacité de ce dernier à bien entendre et à restituer un propos argumenté qui est sollicitée ici. Les ajouts d'information et autres commentaires personnels sont donc à proscrire, tout autant que les formulations lourdes et peu efficaces telles que « *according to the journalist from The Economist* », « *in the journalist's opinion* » et autres « *the journalist gives his point of view* ». Ce type de métalangage est stérile et dessert le candidat, délayant inutilement un propos qui au contraire doit viser à un équilibre entre concision et densité. De même, les phrases de conclusion commençant par « *in a nutshell* » (à proscrire), « *all in all* », voire « *to cut a long story short* », outre leur inélégance, sont absolument hors de propos dans le cadre de cette question. Il n'est cependant pas interdit de structurer sa réponse, ce qui dans le cas de la question de cette année était tout à fait possible et permettait d'éviter un désagréable effet de liste. Pour rendre compte des stratégies gouvernementales à mettre en place du point de vue du journaliste, les meilleurs candidats ont commencé par expliquer que la prohibition s'avérait délétère dans la lutte contre les cigarettes électroniques pour en arriver logiquement (en suivant la démonstration de l'article) à l'idée selon laquelle c'est la mise en place de réglementations qui devrait plutôt prévaloir. Enfin, la question doit être lue attentivement afin d'éviter le hors-sujet : il ne s'agit pas de résumer tout le texte mais bien de répondre à une question précise par un repérage des éléments de réponse pertinents. Les candidats des futures sessions du concours doivent donc continuer à travailler la compréhension écrite (de meilleure qualité cette année), maintenir leurs efforts de reformulation mais reprendre les points méthodologiques cités ci-dessus plus rigoureusement.

#### 8.1.5 Expression personnelle ou « *essay* »

Cette année, la question invitait les candidats à s'interroger sur l'assertion suivante : « *Health is a matter for the individual, not for the state* ». Les candidats les mieux préparés ont bien perçu la nécessité d'explicitier les enjeux d'une telle affirmation et de faire émerger la problématique sous-jacente, à savoir les rapports entre le rôle des États et la responsabilité individuelle dans le domaine de la santé. Les meilleurs *essays* ont bien pris soin de confronter liberté individuelle ou individualisme, à la notion de solidarité ou de « *nanny state* ». Les candidats les mieux notés ont eu à cœur d'illustrer leurs remarques par des exemples concrets et pertinents, comme le stipulait la consigne (« *Discuss, illustrating your answer with relevant examples* »). Ces derniers ont su mobiliser dans leur argumentaire des débats contemporains qui animent nos sociétés : l'avortement, l'euthanasie, les drogues douces, la vaccination, et bien sûr, les réactions des États et des individus face à la pandémie de COVID-19. Le sujet a manifestement plu aux candidats, qui ont développé des idées fort intéressantes lorsqu'ils parvenaient à ne pas focaliser leur démarche argumentative sur la seule thématique du texte de *The Economist*. En effet, il ne s'agissait pas d'évaluer uniquement le bien-fondé ou non des campagnes anti-tabac. Cet aspect pouvait certes servir d'exemple, mais seulement dans le cadre d'une discussion plus générale sur les responsabilités individuelle et étatique en matière de santé. Cette année, un nombre non négligeable de candidats a partiellement ou totalement modifié l'éclairage de la question, proposant dans l'introduction une problématique qui altère plus ou moins significativement le sens du

sujet : est-ce que l'État se soucie du bien-être de ses citoyens ? Que fait l'État pour assurer la santé ? Quelle est la différence entre les services de santé publics ou privés ? Est-ce qu'un système de sécurité sociale est utile ? Ces questions latérales sont bien souvent pour les candidats une manière peu adroite de « replacer » des connaissances acquises sur le **NHS** ou les programmes **Medicare** et **Medicaid**, ou bien de réduire « *health* » à « *healthcare* », d'où l'importance d'une analyse précise des termes du sujet pour en faire émerger les enjeux.

Par ailleurs, un phénomène se fait de plus en plus jour au fur et à mesure des années et mériterait une interrogation critique (voire éthique) de la part des candidats : la tendance à donner dans une forme d'antiaméricanisme de mauvais aloi. S'il est évident que la présidence Trump a considérablement modifié le paysage politique américain et contribué à une interrogation profonde sur l'identité et les valeurs américaines, sa dénonciation souvent caricaturale ne doit pas devenir un passage obligé de toute réflexion personnelle comme c'est trop souvent le cas. Le risque est non seulement de passer à côté du sujet, mais d'évoluer dans une réalité caricaturale, sans nuance, où c'est l'opinion (tyrannique, pour paraphraser John Stuart Mill dans *On Liberty*) qui fait force de loi.

Rappelons en outre qu'en si peu de mots, il est superflu d'ouvrir le devoir par des généralités ou des platitudes telles que « *We want to live and not to die* », « *Health has always been a major concern for people* », ou pire : « *\*You can ask yourself is public health an individual or is public health a state matter. Yes, it is an individual matter, but it is also a state matter. I will examine the two problems, first why it is an individual matter and after that why it is also a state matter* ». Dans ce dernier exemple, pas moins de 52 mots sont pour ainsi dire perdus. Or, pour cet exercice, chaque mot compte ! À l'inverse, il n'est pas souhaitable de commencer *in medias res* (avec une affirmation sortie de nulle part telle que « *for me, health is a matter for the State* »). Le lecteur doit savoir sur quoi porte la réflexion du candidat, quel éclairage il veut apporter à la question, comment celle-ci a été entendue : tout ceci doit être clarifié en introduction, sans qu'il soit besoin d'annoncer de plan. Dans le décours du devoir, chaque idée principale doit faire l'objet d'un paragraphe. Les textes qui se présentent comme un seul bloc ne sont pas satisfaisants : ils donnent l'image d'une accumulation confuse d'arguments et d'une juxtaposition d'exemples qui se succèdent sans qu'aucune logique soit perceptible. Il peut même arriver que la réponse à la question posée ne soit toujours pas explicite, même après lecture de la conclusion (quand il y en a une...).

En conclusion, le jury se réjouit que le nombre de copies inachevées demeure cette année encore relativement faible, même si la bonne gestion du temps ne doit pas se faire aux dépens de la présentation de la copie : les textes qu'il est malaisé de lire s'avèrent très pénalisants pour leurs auteurs. Le jury tient tout de même à féliciter les candidats capables, dans un temps limité, de proposer des réponses fines et pertinentes, d'une facture remarquable, et ce, en dépit des conditions de préparation inédites et pas toujours favorable.

## 8.2 Allemand

Le jury d'allemand déplore cette année un net recul du nombre de candidats, or cette épreuve reste valorisante pour celles et ceux qui ont choisi l'allemand comme langue à l'écrit. En effet, la grande majorité des copies est de bon, voire très bon niveau et un candidat qui a préparé sérieusement l'épreuve, maîtrisant bien les modalités des trois exercices proposés, rendant une copie complète, doit pouvoir s'octroyer une note honorable. Nous ne pouvons qu'encourager tous les germanistes à oser faire de leur allemand un atout pour ce concours par ailleurs exigeant. Aussi, à l'aune de ce cru 2020 très spécial étant donné la crise sanitaire qui a bouleversé les agendas, le jury se permet de rappeler quelques conseils et de soumettre quelques propositions, en espérant que les futurs candidats y trouveront une aide et une motivation supplémentaires.